

Regards sur le plan d'urgence des lycées.

Numéro d'inventaire : 2007.00784

Auteur(s) : André Clier

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Académie de Rouen (Rouen)

Date de création : 1991

Collection : Regards sur...

Description : Brochure agrafée. Couverture cartonnée sans illustrations. Tampon d'arrivée du courrier du collège Allais de Val de Reuil.

Notes : Editorial de Gras (Christian), recteur de l'Académie de Rouen. Brochure réalisé par le service communication de l'Académie de Rouen.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Rectorats

Filière : Lycée et collège classique et moderne

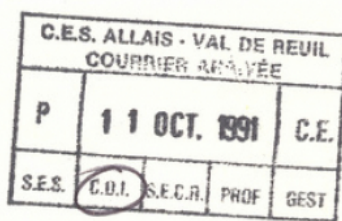
Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 12



sur...



le plan d'urgence des lycées

ACADEMIE DE ROUEN

REGARDS SUR... LE PLAN D'URGENCE DES LYCÉES

*L*e mouvement lycéen de l'automne dernier a souligné les difficultés que vivent beaucoup d'adolescents : angoisse face à un avenir incertain, hétérogénéité des classes, établissements qui ont souvent mal vieilli et vie scolaire manquant parfois de relief.

Les mesures du plan d'urgence : le fonds de rénovation des lycées, le fonds social lycéen, les fonds d'animation de la vie lycéenne ont été ressentis comme des ballons d'oxygène dans les établissements de notre académie.

Il m'a paru utile, en cette fin d'année scolaire, de dresser un premier bilan de l'application de ce plan d'urgence dans nos lycées.

Grâce à l'engagement de tous les partenaires concernés l'Education Nationale, la Région, les équipes de direction des lycées et les lycéens dans leurs conseils, ces dispositions ont pu être appliquées sans retard et les effets se faire sentir dans la vie quotidienne de l'ensemble de la communauté scolaire.

Christian GRAS
Recteur de l'Académie de Rouen



REGARDS SUR... LE PLAN D'URGENCE DES LYCÉES

PLAN D'URGENCE LYCEE : Où en sommes-nous ?

Arrêté le 16 novembre dernier, à la suite des discussions entre Lionel JOSPIN et les coordinations lycéennes, le Plan d'Urgence des Lycées a été mis en oeuvre sans retard dans l'Académie de Rouen. Il a paru utile, en cette fin d'année scolaire de faire le point sur la mise en place des mesures retenues.

Le 26 octobre 1990 le Gouvernement a arrêté une série de mesures qui ont pris effet dès le début du mois de novembre :

- la création de 1000 postes de personnels administratifs, techniques, ouvriers de service, pour assurer notamment l'entretien des locaux, les services de restauration et d'internat.
- la création de 100 postes de surveillants.
- l'emploi de 3000 jeunes en Contrat Emploi Solidarité.
- La mise en place de 6000 allocataires d'enseignement pour renforcer les dispositifs de soutien pédagogique des lycées.

Notre académie a reçu 38 emplois d'ATOS et 4 emplois de surveillants qui ont permis de nommer :

- 31 ouvriers d'entretien et d'accueil
- 2 agents administratifs
- 3 infirmières
- 2 assistantes sociales
- 8 surveillants à mi-temps

Les affectations ont été les suivantes après consultation du Comité Technique Paritaire Académique :

